

La mise en œuvre des réformes (depuis 1978).

Les démarches utilisées, les résultats.	Les obstacles rencontrés.
<p>Il existe chez les décideurs, globalement, une volonté d'ouvrir, de moderniser, de diversifier, de rendre plus productif : d'accentuer le passage à une économie de marché.</p> <p>Les réformes sont mises en place avec progressivité, souplesse et réalisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1979 : réforme rurale. • 1984 : réforme industrielle et urbaine. • 1992 : adoption de l'objectif d'une « <i>économie socialiste de marché</i> ». • 1997 – 1998 : généralisation des réformes. • Années 2000 : l'adhésion à l'OMC impose plus de rigueur dans la gestion économique. <p>Les pouvoirs de décision se décentralisent. La responsabilisation se généralise.</p> <p>L'aspiration à la modernité est de plus en plus vive.</p> <p>La préoccupation de la gestion des complémentarités et dualités est très présente.</p>	<p>Il existe des résistances aux changements. Le poids démographique, la crainte du chômage, la peur de perdre les avantages sociaux des entreprises d'état... alimentent ces résistances.</p> <p>Les archaïsmes sont vivaces.</p> <p>La souplesse entraîne une politique du « stop and go » qui peut sembler être du « pilotage à vue » trop soucieux du court et du moyen termes.</p> <p>La maîtrise et le contrôle affaiblis de l'état peuvent nuire aux vues d'ensemble et de long terme.</p> <p>L'adhésion à l'OMC impose des mutations parfois brutales (évolutions de la ruralité, restructurations, respect de normes internationales...).</p> <p>De dangereuses contradictions existent pouvant conduire au développement des antagonismes et à l'instabilité, phénomènes récurrents en Chine.</p>

L'approfondissement des réformes, les perspectives.

La « **modernisation paradoxale** » de la Chine rend les évolutions difficiles à prévoir, cependant, nous devons constater qu'au cours des vingt dernières années, le degré de réalisation des objectifs a largement déjoué les pronostics volontiers sceptiques ou pessimistes. Cette situation a créé, surtout en Chine, un **climat de confiance en l'avenir** propice à la mise en œuvre d'une **nouvelle étape de développement et d'approfondissement des réformes** et au **rééquilibrage du développement** du Centre et de l'Ouest du pays, par rapport à celui de l'Est.

- **La nouvelle étape dans la réalisation du développement économique¹ vise avant tout à :**
 - « *imposer la réforme des entreprises d'Etat* »,
 - « *réorganiser les secteurs clés du charbon, du pétrole et de la chimie* »,
 - poursuivre « *la réforme financière et la restructuration du système bancaire* » entreprise en 1998.
 - imposer « *une réorganisation institutionnelle qui consiste à mettre en place une administration efficace, coordonnée et standardisée* ».

L'adhésion à l'O.M.C (nov. 2001) a obligé à accélérer ces évolutions indispensables et devenues urgentes.
- **La priorité accordée au développement des régions du Centre et de l'Ouest se traduit :**
 - **en favorisant ces régions en matière d'investissements nationaux et étrangers.** En 1998, 11,8 milliards de dollars ont été engagés par des entreprises étrangères, dont 7,33 (62%) pour le Centre et l'Ouest. La hausse de ces investissements, par rapport à l'année précédente, était de 3,7% pour l'ensemble du pays, mais elle se décline en 10,9% pour ces régions contre 0,01% pour l'Est.
 - **en poursuivant la lutte contre la pauvreté, jusqu'à une quasi éradication à l'aube du siècle.** En vingt ans, (de 1979 à 1998), le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est passé de 250 millions (30,7%) à 42 millions (4%), selon le service Asie du Programme alimentaire mondial.
 - **en articulant la lutte contre le retard de développement autour de la construction d'infrastructures** routières, électriques et agricoles (irrigation, distribution d'eau potable et reboisement) et autour de **l'amélioration de l'éducation** et de la formation professionnelle.
 - **en organisant le parrainage des dix provinces de l'Ouest** par les villes et provinces les plus développées (voir la fiche rég.5).

¹ « *En finir avec la pauvreté* » article publié le 7 mars 2000 dans « *Beijing Information. Les nouvelles et le point de vue de la Chine* ».